

PREPARATION AU CONCOURS D'ENTREE FORMATION D'AIDES SOIGNANTS 2011

PREPARATION AUX EPREUVES DE SELECTION

**INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
CENTRE HOSPITALIER DE FREJUS/SAINT-RAPHAEL
240, avenue de St Lambert
83608 FREJUS Cedex
TEL: 04.94.40.20.95
FAX: 04.94.40.22.20**

SECRETARIAT OUVERT :

**Du lundi au vendredi de
9 H à 16 H 30**

Mail : ifsi-sec@chi-frejus-saint-raphael.fr

Document à conserver par le candidat

II - FORMATION PREPARATOIRE A L'ENTREE EN FORMATION D'AIDE-SOIGNANTE

2-1 OBJECTIFS

Préparer le candidat aux épreuves d'admissibilité, dont le contenu est détaillé dans le programme.

Ces épreuves de sélection comprennent une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission dont les objectifs sont les suivants :

2-1-1 Biologie humaine alimentation, nutrition: connaître les notions élémentaires du programme BEP Carrières Sanitaires et Sociales

2-1-2 Mathématiques : utiliser les opérations de base : numériques et de conversion, connaître les unités de mesure et de temps, les fractions, résoudre les problèmes simples et avec les pourcentages.

2-1-3 Culture générale : à partir d'un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social, dégager les idées principales d'un texte, commenter les aspects essentiels du sujet traité, et donner les axes de prévention.

2-1-4 Communication : développer les aptitudes d'expression écrite (orthographe, grammaire, syntaxe) et orale.

2-1-5 Projet professionnel : prendre connaissance de la profession et de la formation aide-soignante. Réfléchir sur les motivations et le projet professionnel.

2- 2 PUBLIC VISE

- ✓ Les candidats doivent être âgés de dix sept ans au moins à la date de l'entrée en formation aide-soignante
- ✓ Les personnes sans diplôme, en recherche de qualification professionnelle dans le secteur sanitaire.
- ✓ Les personnes adultes en reconversion, il n'est pas prévu d'âge limite supérieur.
- ✓ Les jeunes, à l'issue de la formation initiale et en particulier possédant le BEP Carrières Sanitaires et Sociales souhaitant entrer sur le marché du travail.
- ✓ Les personnes, demandeurs d'emploi après avoir fait un bilan de compétences au service pôle emploi ou à la mission locale pour les jeunes de moins de 26 ans.
- ✓ Les agents des services hospitaliers et les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière réunissant au moins 3 ans de fonction en ces qualités.
- ✓ Les agents des établissements privés en promotion professionnelle.

2-3 PERIODE DE FORMATION

Du 23 septembre 2010 au 10 mars 2011

133 H réparties sur 19 jours à raison d'une journée par semaine.

Horaires : de 8 H 30 à 12 H et de 13 H à 16 H 30

ORGANISATION

DUREE	PERIODE				HORAIRE
	Jour	Date	Mois	Année	
133H	Jeudi	23	septembre	2010	8 H 30 12 H 00 13 H 00 16 H 30
		30	septembre		
		07	octobre		
		14	octobre		
		21	octobre		
		4	novembre		
		18	novembre		
		25	novembre		
		2	décembre		
		9	décembre		
		16	décembre		
		06	janvier	2011	
		13	janvier		
		20	janvier		
		27	janvier		
		3	février		
		10	février		
		17	février		
		10	mars		

2-4 MODALITES D'ENTREE

- Inscriptions jusqu'au 15 Septembre 2010.
- Les candidats doivent associer à leur fiche d'inscription (cf document) un courrier de motivation faisant apparaître leur projet professionnel ainsi qu'un curriculum vitae.

2-5 COUT DE LA FORMATION

Le tarif est de 976 € TTC.

Un contrat individuel est signé en deux exemplaires par l'Institut et le stagiaire. Ce contrat comporte : le coût, les dates de formation, les objectifs à atteindre, le programme, les moyens et les méthodes pédagogiques.

Pour les candidats financés par un établissement ou d'autres organismes, une convention est signée entre les deux parties, et contient les mêmes renseignements que ceux indiqués dans le contrat individuel.

Un exemplaire du règlement intérieur est remis aux candidats en début de formation.

2-6-1 Contenu

- 1 - Anatomie et physiologie des principales fonctions de l'organisme.
 - 2 - Alimentation, nutrition, hygiène de vie
 - 3- Calculs utilisant l'addition, la soustraction, la division, la multiplication, les pourcentages et les conversions, les unités de temps et de mesure, les fractions simples ;
 - 4 - Orthographe, ponctuation, règles de grammaire de base, vocabulaire de base.
 - 5 - Entraînement à la rédaction et à l'exposé oral à partir de textes de société, de santé publique, de consommation, etc tirés de quotidiens, revues, reportages télévisés.
 - 6 - Présentation de la formation et de la profession d'aide-soignant.
- Travail de réflexion sur le projet professionnel
- 7 ó Mise en place d'évaluations formatives.

2-6-2 Méthodes et support

- Evaluation des pré-requis théoriques
- Apports théoriques et exercices d'application
- Exercices de calcul (pourcentages, conversion, division)
- Etudes de textes sanitaires et sociaux
- Travaux de groupe
- Travail personnel
- Evaluations écrites et corrigées
- Mise en situation d'épreuve orale
- Rencontre avec des professionnels de santé
- Mise à disposition de supports écrits, et de fiches de synthèse
- Accès à la documentation de l'Institut et aux équipements informatiques

2-6-3 Suivi

- Des réajustements de l'enseignement sont réalisés en fonction de l'évaluation des pré-requis en début de formation et tout au long de la formation en tenant compte du niveau de progression des candidats.
- L'assiduité est contrôlée par une feuille d'embarquement. Toute absence doit être justifiée. Afin de limiter l'absentéisme, l'élaboration d'une « charte d'engagement » est envisagée.

2-6-4 Qualité des intervenants

- Cadres de santé et infirmiers enseignants
- Professeur de mathématiques
- Professeur de français
- Professionnels aides-soignants.

2-6-5 MODALITES D'EVALUATION

- Notes obtenues par les stagiaires.
- Evaluation de satisfaction réalisée en fin de formation
